



Compagnie Equatoriale des Bois



PRECIOUS WOODS

Sommaire

<u>I « QU'EST-CE QU'UNE FORÊT A HAUTE VALEUR DE CONSERVATION ET UNE AIRE FORESTIERE ECOLOGIQUEMENT IMPORTANTES » ?</u>	<u>3</u>
<u>II APPROCHE UTILISEE PAR PW-CEB POUR L'IDENTIFICATION, LA GESTION ET LE MAINTIEN DES HVC DANS SA CFAD</u>	<u>4</u>
<u>III HVC PRESENTES DANS LA CFAD</u>	<u>5</u>
III.1 HVC 1/AFEI 2 : DIVERSITE DES ESPECES	5
III.1.1 HVC 1.1 : AIRES PROTEGEES	5
III.1.2 HVC 1.2 : ESPECES RARES, MENACEES OU EN DANGER	5
III.1.3 HVC 1.3 : ESPECES ENDEMIQUES	6
III.1.4 HVC 1.4 : CONCENTRATION SAISONNIERE D'ESPECES	6
III.2 HVC2/AFEI 4 : ÉCOSYSTEMES ET MOSAÏQUES A L'ECHELLE DU PAYSAGE	6
III.3 HVC 3/AFEI 1 : ÉCOSYSTEMES ET HABITATS	7
III.4 HVC 4 : SERVICES ECOSYSTEMIQUES	7
III.4.1 HVC 4.1 : PROTECTION DES BASSINS VERSANTS	7
III.4.2 HVC 4.2 : PROTECTION DES SOLS ET DES PENTES CONTRE L'EROSION	8
III.5 HVC 5 : BESOINS DES COMMUNAUTES	8
III.6 HVC 6 : VALEURS CULTURELLES	8
<u>IV CARTOGRAPHIE DES HVC</u>	<u>8</u>
<u>V MENACES SUR LES HVC</u>	<u>11</u>
<u>VI MESURES DE GESTION RECOMMANDEES</u>	<u>11</u>
<u>VII SYNTHESE ZONES DE GESTION DES HVC</u>	<u>20</u>

I « Qu'est-ce qu'une Forêt à Haute Valeur de Conservation et une aire forestière écologiquement importantes » ?

Les Forêts à Hautes Valeurs de Conservations (ou FHVC) et les aires forestières écologiquement importantes (ou AFEI) sont des valeurs biologiques, écologiques, sociales ou culturelles d'importance capitale ou critique au niveau national, régional ou global. Elles sont au nombre de 6 pour les FHVC et de 4 pour les AFEI, décrites dans le tableau ci-dessous (en italique les AFEI).

HCV 1	Diversité des espèces : Concentration de diversité biologique y compris les espèces endémiques et les espèces rares, menacées ou en voie de disparition, importantes au niveau mondial, régional ou national
<i>AFEI 2</i>	<i>Zones contenant des espèces endémiques et habitats d'espèces menacées, comme définies par l'UICN ;</i>
HCV 2	Écosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage : Vastes écosystèmes et mosaïques d'écosystèmes à l'échelle du paysage, importants au niveau mondial, régional ou national et qui abritent des populations viables de la plupart des espèces naturellement présentes selon un modèle naturel de distribution et d'abondance
<i>AFEI 4</i>	<i>Les grands paysages importants au niveau mondial, régional ou national avec une distribution et abondance naturelle d'espèces naturellement présentes.</i>
HCV 3	Ecosystèmes et habitats : Ecosystèmes, refuges ou habitats rares, menacés ou en voie de disparition
<i>AFEI 1</i>	<i>Écosystèmes forestiers protégés, rares, sensibles ou représentatifs tels que les forêts ripicoles, et les zones humides ;</i>
HCV 4	Services écosystémiques : Services écosystémiques de base dans des situations critiques, y compris la protection des bassins versants et le control de l'érosion des sols et des pentes fragiles
HCV 5	Besoins des communautés : Sites et ressources fondamentaux pour satisfaire aux besoins des communautés locales ou des populations autochtones (par exemple moyens de subsistance, santé, nutrition, eau,

	etc.), identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés ou populations autochtones
HCV 6	Valeurs culturelles : Sites, ressources, habitats et paysages d'importance culturelle, archéologique ou historique et/ou d'importance culturelle, écologique, économique, ou religieuse/sacrée critique pour la culture des communautés locales ou populations autochtones, identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés locales populations autochtones

Dans la suite du document, les AFEI2, AFEI 4, et AFEI 1 sont intégré respectivement dans les HVC1, HVC2 et HVC3

II Approche utilisée par PW-CEB pour l'identification, la gestion et le maintien des FHVC/AFEI dans les CFAD PW-CEB et PAT-TIMBER

Les Forêts à Hautes valeurs de conservation les CFAD PW-CEB et PAT-TIMBER ont été identifiées et évaluées selon la « boîte à outils » de Proforest et selon les discussions menées lors de l'Atelier National d'Interprétation des FHVC pour le Gabon, tenu à Libreville du 31 mars au 03 avril 2008.

Elles font l'objet d'un rapport particulier intitulé « Maintien des Forêts à Haute Valeur pour la Conservation », publié en décembre 2008 (Bonneau et al., 2008).

Ce rapport a été complété par une évaluation scientifique indépendante des mesures d'aménagement des populations d'essences exploitées (Nature +, 2013) et par une analyse de la pertinence des séries de conservations (TEREA, 2014).

Les HVC retenues sur les CFAD PW-CEB et PAT-TIMBER sont décrites précisément au paragraphe III. Selon les menaces identifiées pour chaque HVC dans le Tableau 1, des mesures particulières de maintien et de suivi ont été proposées : elles sont présentées dans le Tableau 2.

III HVC présentes dans la CFAD

HCV/AFEI	ABSENTE	POTENTIELLEMENT PRESENTE	PRESENTE
HCV1 : Diversité des espèces AFEI 2			
HCV2 : Écosystèmes et mosaïque à l'échelle du paysage AFEI 4			
HCV3 : Écosystèmes et habitats AFEI 1			
HCV4 : Services écosystémiques			
HCV5 : Besoins des communautés			
HCV6 : Valeurs culturelles			

III.1 HVC 1/AFEI 2 : Diversité des espèces

III.1.1 HVC 1.1 : Aires protégées

STATUT	JUSTIFICATION
Present	La Zone tampon du Parc National Ivindo et la zone tampon de Mwanga à proximité de la CFAD PAT-TIMBER (PT) peuvent abriter la faune sauvage qui se déplace librement entre les PN et les deux CFAD.

III.1.2 HVC 1.2 : Espèces rares, menacées ou en danger

STATUT	JUSTIFICATION
Present	Faune Les deux CFAD abritent de nombreuses espèces rares, menacées ou en danger d'extinction sur toute sa superficie. Flore Les forêts matures à dominance de <i>Caesalpinaceae</i> des CFAD abritent de

	nombreuses espèces végétales dont certaines rares, menacées ou en danger. Elles sont réparties principalement dans deux types de zones : • Une zone de forêt mature de Milolé (CFAD CEB) et du nord Est de PAT TIMBER quasiment jamais exploitées. Ces forêts se caractérisent par une surface terrière importante et une forte biodiversité. Les ébènes (espèces sciaphiles figurant sur la liste CITES) y sont nombreuses, signe de maturité du couvert forestier. On y trouve également en abondance les espèces citées dans le décret N°137/PR/MEFEPA ainsi que des espèces rares ; • Une zone prioritaire hors aire de répartition de l'okoumé sur toute la CFAD de PT, qui présente une forte abondance en espèces du décret N°137/PR/MEFEPA, en espèces endémiques et qui a la particularité de présenter des caractéristiques (composition spécifique, surface terrière et diversité) différentes du reste de la CFAD de CEB.
--	---

III.1.3 HVC 1.3 : Espèces endémiques

STATUT	JUSTIFICATION
Present	Faune L'étude conclut qu'il n'y a pas d'espèces de grande faune particulièrement endémiques au Gabon identifiées dans les deux CFAD. Flore Les deux CFAD comprennent des zones à fort taux d'endémisme comme certaines forêts à dominance de Caesalpiniaceae, Burseraceae et Olacaceae, présentant une diversité spécifique particulièrement élevée pour les espèces endémiques. Cette HVC est principalement présente dans la zone de Milolé et une partie importante de la CFAD de PT.

III.1.4 HVC 1.4 : Concentration saisonnière d'espèces

STATUT	JUSTIFICATION
Present	La forêt ripicole de la Loubi et les savanes de l'Ogooué (CFAD CEB) et les forêt ripicole et marécageuses des affluents de l'Ivindo (CFAD PT) constituent des refuges pour la grande faune lors de la saison sèche.

III.2 HVC2/AFEI 4 : Écosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage

STATUT	JUSTIFICATION
Présent	Depuis 2014 et la Motion 65 votée à l'Assemblée Générale du FSC® à Séville, les

	Paysages Forestiers Intacts (PFI) sont reconnus comme HVC 2/AFEI 4. Le document interne à la CEB « Identification et Gestion des PFI » (2017) identifie le PFI d'Okondja comme seul PFI présent dans la CFAD au 1^{er} Janvier 2013 et c'est encore le cas en 2026. En revanche la CFAD de PT est composée de petites portions de PFI sur toutes les UFG à environ 7 à 10% de la surface. Une superficie équivalente à 30% du PFI est déjà protégée intégralement par la série de protection des forêts sans okoumé dans la CFAD CEB. Le reste du PFI ne sera mis en exploitation qu'en 2035. La gestion des 70% restant du PFI sera déterminée en suivant les directives du Groupe de Travail Régional sur les HVC (HCV-RWT) ainsi que l'intégration de ces recommandations dans le standard national gabonais FSC par le Groupe d'Élaboration des Normes (GEN-Gabon).
--	--

III.3 HVC 3/AFEI 1 : Écosystèmes et habitats

STATUT	JUSTIFICATION
Present	PW-CEB : Les baïs, salines ou marigots fréquentés par les grands mammifères sont des habitats portant un intérêt particulier et devant être maintenus. Les falaises d'Okondja sont susceptibles d'abriter des espèces rares et/ou endémiques et constituent un habitat rare dans la concession. PAT TIMBER : Les éléphants sont régulièrement observés sur l'ensemble de la concession de CEB. Cette fréquence d'occurrence peut être attribuée à la présence d'un grand nombre de marigots et de baïs à travers le territoire, offrant ainsi un habitat favorable pour ces pachydermes.

III.4 HVC 4 : Services écosystémiques

III.4.1 HVC 4.1 : Protection des bassins versants

STATUT	JUSTIFICATION
Present	Les cours d'eau constituent une HVC pour le maintien des populations de poissons et la distribution en eau de boisson.

III.4.2 HVC 4.2 : Protection des sols et des pentes contre l'érosion

STATUT	JUSTIFICATION
Présent	Aucune zone susceptible de constituer des zones érosives de grande ampleur. Toutefois, le micro-zonage au cours de l'inventaire d'exploitation permet d'identifier des zones restreintes de fortes pentes qui sont systématiquement exclues de la série de conservation

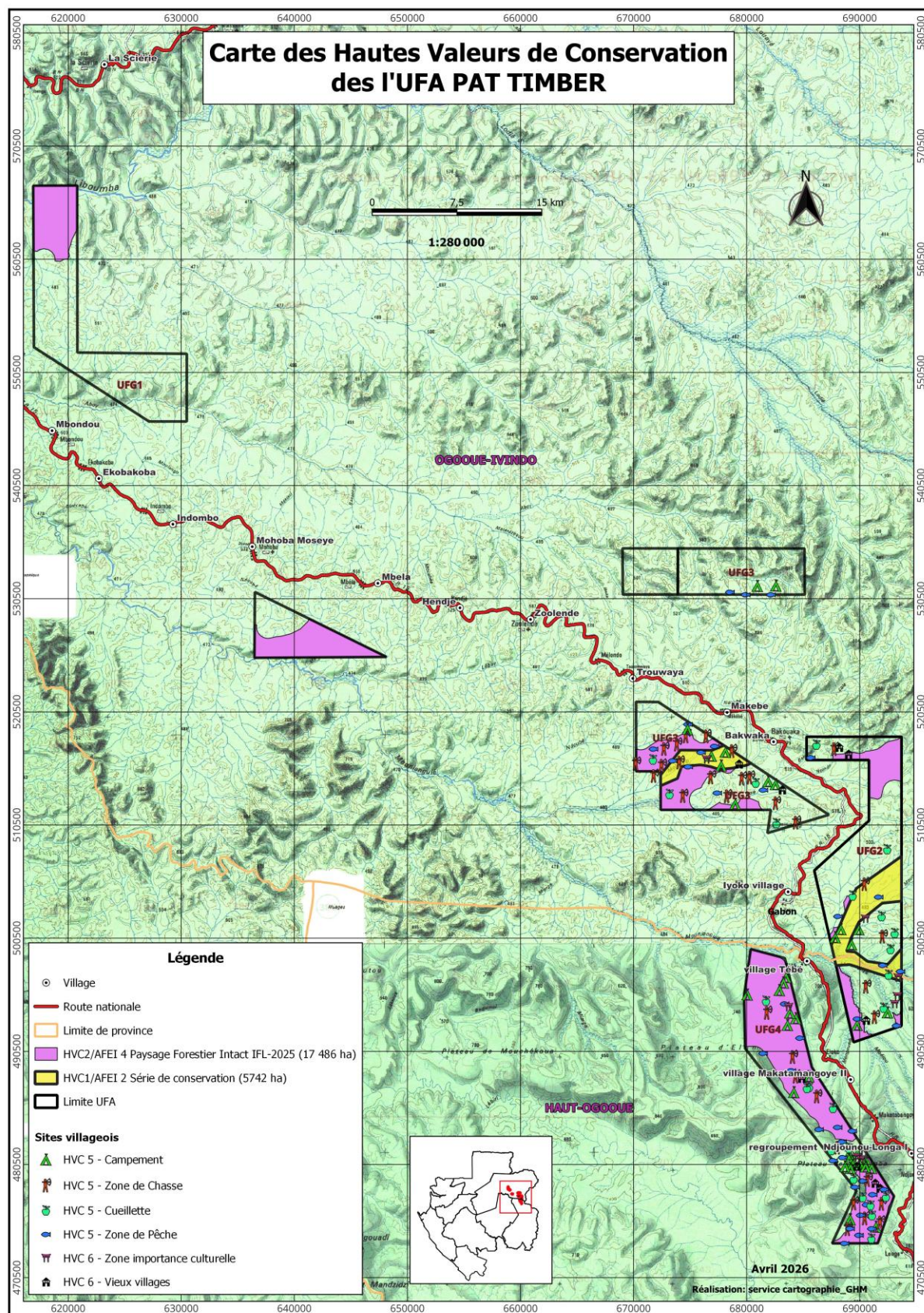
III.5 HVC 5 : Besoins des communautés

STATUT	JUSTIFICATION
Present	Les forêts où sont cueillis de manière importante et régulière des PFNL ou les zones nécessaires à une agriculture de subsistance

III.6 HVC 6 : Valeurs culturelles

STATUT	JUSTIFICATION
Present	Les sites d'activités culturelles, intégrés ou non aux séries agricoles

IV Cartographie des HVC/AFEI



V Menaces sur les HVC/AFEI

Il est primordial d'identifier les menaces qui pèsent sur les HVC/AFEI identifiées, afin de proposer les meilleures recommandations de gestion et suivi pour maintenir et/ou améliorer ces valeurs.

L'analyse de risque suivante est une synthèse des différents rapports cités dans les Plans d'Aménagement. Il utilise comme modèle le « *Threats Classification Scheme* » (Schéma de Classification des Menaces) de l'IUCN (Salafsky et al., 2008) et le « *Threat Monitoring Protocol* » (Protocol de contrôle des menaces) de la ZSL (Zrust and al., 2013).

Les résultats sont présentés dans le Tableau 1 ci-après.

VI Mesures de gestion recommandées

Après avoir identifié les HVC/AFEI présentes dans les deux CFAD et les menaces qui pèsent sur elles, le plus important reste de déterminer comment ces HVC/AFEI seront gérées afin de les maintenir et/ou de les améliorer de façon pérenne.

Les mesures de gestions sont présentées dans le Tableau 2 ci-après.

Tableau 1 - Synthèse des menaces pesant sur les HVC identifiées

HCV/AFEI	CATÉGORIE IUCN	MENACE	INTENSITÉ
HVC 1.1	5.1 Chasse & braconnage d'animaux terrestres	La CFAD CEB pourrait constituer une voie d'accès à la zone tampon du Parc National de l'Ivindo ou la CFAD PT à la zone tampon du Parc National de la Mwagna pour les braconniers, par les routes construites pour l'exploitation forestière.	HAUTE
	9.3.2 Effluents agricoles et forestiers : sédimentation due à l'érosion du sol	L'exploitation forestière pourrait entraîner une sédimentation dans les cours d'eau frontières entre CFAD et PN	FAIBLE
HVC 1.2	5.1 Chasse & braconnage d'animaux terrestres	La CFAD pourrait constituer une voie d'accès pour les braconniers par les routes construites pour l'exploitation forestière	HAUTE
	5.3 Exploitation forestière	Surexploitation forestière et écrémage génétique	HAUTE
HVC 1.3	5.3 Exploitation forestière	Perturbations de l'habitat liées à l'exploitation. Exploitation directe pour les espèces exploitées	HAUTE
HVC 1.4	5.3 Exploitation forestière	Braconnage dû à l'ouverture des routes forestières	HAUTE
	9.3.2 Effluents agricoles et forestiers : sédimentation due à l'érosion du sol	Perturbations du régime hydrique liées à l'exploitation	FAIBLE
HVC 2/ AFEI 4	4.1 Routes et Chemins de fer	Perte du statut « PFI » par fragmentation de l'espace	TRÈS FAIBLE
HVC 2/ AFEI 4	5.1 Chasse & braconnage d'animaux terrestres	Perte de populations d'animaux normalement présent dans les « vastes paysages »	HAUTE
	5.3 Exploitation forestière	Fragmentation de l'espace par les routes forestières	FAIBLE

HVC 3/ AFEI 1	5.1 Chasse & braconnage d'animaux terrestres	Baïs et salines : Braconnage dans les baïs et salines dû à l'ouverture des routes forestières	TRÈS HAUTE
HVC 3/ AFEI 1	5.3 Exploitation forestière	Baïs et salines : Perturbation d'un milieu sensible et d'importance majeure pour les animaux par l'exploitation forestière	TRÈS HAUTE
	5.3 Exploitation forestière	Falaises d'Okondja : Perturbation d'un milieu potentiellement intéressant écologiquement et d'un habitat unique dans la concession	MOYENNE
	9.3.2 Effluents agricoles et forestiers : sédimentation due à l'érosion du sol	Baïs et salines : Perturbation du régime hydrique liée à l'exploitation qui peut être importante due à la rareté de ces zones et à leur sensibilité	TRÈS HAUTE
HCV 4.1	4.1 : Routes & Rails	Dégradation de la qualité de l'eau due à la construction de routes qui peut être localement importante	MOYENNE
	9.3.2 Effluents agricoles et forestiers : sédimentation due à l'érosion du sol	Dégradation de la qualité de l'eau due à l'exploitation forestière en bord des cours d'eau	FAIBLE
HVC 4.2	5.3 Exploitation forestière	Érosion localisée de faible intensité sur les zones de fortes pentes exploitées	FAIBLE
HCV 5	4.1 : Routes & Rails	Destruction des cultures vivrières, des PFNL et autres ressources nécessaires aux besoins primaires des communautés locales	MOYENNE
	5.3 Exploitation forestière		
HCV 6	4.1 : Routes & Rails	Destruction de sites culturels d'importance pour les communautés locales	MOYENNE
	5.3 Exploitation forestière		

Tableau 2 - Synthèse des mesures de gestion et suivi des HVC

HVC/AFEI	RECOMMANDATION DE GESTION	FRÉQUENCE	INDICATEUR DE SUIVI
HVC 1.1	Fermeture et contrôle des voies d'accès	Permanente : ponts détruits	N.C
	Missions de lutte anti-braconnage avec E&F	8 / ans	Rapport de mission
	Mission service Faune & Chasse	Trimestriel	Rapport de mission F&C Suivi objectifs annuels
	Exploitation faible impact de la ressource	Continu / Lors de l'exploitation	Procédures et fiches techniques EFI Rapports mensuels d'exploitation Densité d'exploitation par poche Densité de débardage en km/ha exploité
	Protection des rivières et des marécages	Continu / Lors de l'exploitation	Fiche de suivi des « Bois à l'eau » Rapport BCN
HVC 1.2 FAUNE	Création de refuges via les séries de conservation	Permanent : Série de protection « Marécages de la Loubi », « Réserve de l'Ogooué », « Réserve du pont Marshall », Baïs et Salines	Plan d'Aménagement
	Contrôle des séries de conservation par service Faune & Chasse	Annuel (minimum)	Rapport de mission F&C Suivi objectifs annuels
	Contrôle de la chasse organisée par l'entreprise pour des cérémonies	Continu / Contrôles systématiques des prises	Rapport de chasse Fiche de suivi annuel des prises
HVC 1.2 FAUNE	Fermeture et contrôle des voies d'accès	Mensuel (barrières non gardées) Permanent (barrières gardées)	Fiche de suivi des barrières à câble Fiche de contrôle des barrières gardées

	Missions de lutte anti-braconnage avec E&F	8 / ans	Rapport de mission
	Sensibilisation des travailleurs	Permanent Annuel	Fiche de parcours d'embauche Fiche de sensibilisation de chasse et des permis
	Produits de substitution (économat)	Permanent	Quantité annuelle de produits de substitution suffisante en ville pour les 90% des travailleurs qui y résident actuellement et sortie du camion du personnel chaque Week-end pour le ravitaillement des travailleurs vivants encore sur site.
	Etudes scientifiques et sociales diverses	Annuel	Rapports de stage / recherche
HVC 1.2 FLORE	Série de conservation des vieilles forêts à Caesalpiniciacées	Permanent : « Réserve de Bambidie », « Réserves de Milolé 1 & 2 » Réserve de la Loubi et savanes de l'Ogooué	Plan d'Aménagement
	Contrôle des séries de conservation	Annuel (minimum) Continu lorsque l'exploitation est proche	Rapport de mission Rapports BCN
	Exploitation faible impact de la ressource	Continu	Procédures et fiches techniques EFI Rapports mensuels d'exploitation Densité d'exploitation par poche Densité de débardage en km/ha exploité
	Protection des arbres d'avenir	Continu	Rapport BCN Suivi des indicateurs annuels

HVC 1.2 FLORE	Préservation des arbres « monuments »	Continu	Rapport mensuel exploitation Rapport BCN Suivi des indicateurs annuels
	Diamètre minimum d'exploitation adapté à chaque essence	Continu	Rapport BCN
	Pépinière fonctionnelle pour la production de plants d'espèces menacées ou avec une régénération faible	Continu Objectif de 5000 plants produits annuels	Nombre de plants produits Suivi scientifique indépendant Nature +
	Enrichissement des trouées d'abattage en espèces menacées ou avec une régénération faible	Continu	Nombre de trouées enrichies Plants plantés par espèce Suivi scientifique indépendant Nature +
	Suivi de la croissance et de la phéno des espèces menacées ou avec régénération faible	Annuel Projet Dynafor, Projet P3FAC, Suivi Moabi/Douka + autres essences exploités	Croissance en mm/an Suivi scientifique indépendant Nature +
	Interdiction d'exploitation des espèces classées en danger critique par l'UICN	Continu	Rapport BCN Suivi des indicateurs annuels
	Interdiction d'exploitation des essences avec une densité par UFA > 4 arbres / ha	Continu	Rapport BCN Suivi des indicateurs annuels
HVC 1.3	Série de conservation des forêts à fort taux d'endémisme dont forêt contenant le <i>Bikinia breynii</i> , et protection de la forêt sur sol eu profond / paroi rocheuse	Permanent : « Réserve des falaises d'Okondja », « Réserves de Milolé 1 & 2 »	Plan d'Aménagement

HVC 1.3	Contrôle des séries de conservation	Annuel (minimum) Continu lorsque l'exploitation est proche	Rapport de mission Rapports BCN
	Exploitation faible impact de la ressource	Continu	Procédures et fiches techniques EFI Rapports mensuels d'exploitation Densité d'exploitation par poche Densité de débardage en km/ha exploité
HVC 1.4	Série de conservation des zones refuges saisonnières pour la faune	Permanent : « Réserve des marécages de la Loubi », « Réserves des savanes de l'Ogooué »	Plan d'Aménagement
	Contrôle des séries de conservation	Annuel (minimum) Continu lorsque l'exploitation est proche	Rapport de mission Rapports BCN
	Exploitation faible impact de la ressource	Continu	Procédures et fiches techniques EFI Rapports mensuels d'exploitation Densité d'exploitation par poche Densité de débardage en km/ha exploité
HVC 2/ AFEI 4	Mise en conservation de 30% de la superficie du PFI	Permanent : « Réserve des forêts sans okoumés »	Plan d'Aménagement
	Contrôle de la série de conservation et des limites du Bloc 2	Annuel (minimum 2 fois par an)	Rapport de mission

HVC 3/ AFEI 1	Protection des habitats et refuges de la faune : Baïs, salines et marigots	Plan de Gestion, Plan Annuel d'opération. Cartographie en continue et protection intégrale	PAO Base de données cartographique
	Fermeture et contrôle des voies d'accès	Permanente : accès bloqués à la fermeture de l'AAC concernée	PV de fermeture de l'AAC
	Missions de lutte anti-braconnage avec E&F	8 / ans	Rapport de mission
HVC 3/ AFEI 1	Mission service Faune & Chasse	Trimestriel	Rapport de mission F&C Suivi objectifs annuels
	Protection des bassins versants : protection renforcée des rivières menant au HVC 3/AFEI 1 et identification et protection des pistes principales de grande faune	Permanent	Identification à la peinture sur le terrain Base de données cartographique Rapport BCN
HVC 4.1	Cartographie des cours d'eau	Continu	Rapport inventaire d'exploitation Base de données cartographique
	Protection des cours d'eau majeurs : zones tampon de 50 à 100 m	Permanent	Base de données cartographique Rapport BCN
	Protection des cours d'eau principaux et mineurs : exploitation faible impact renforcée	Continu	Procédure et Instruction de travail dont « Exploitation en bordure des cours d'eau », « Norme et méthode construction des routes » Rapport « Bois à l'eau » Rapport BCN

	Normes anti-pollution	Continu Semestriel	Procédures et Instructions Techniques dont « Nettoyage des machines en forêts », « Traitements des huiles de vidanges », « Traitement des eaux de la station de lavage » Rapport BCN Analyse des eaux de rejet usines et atelier
HVC 4.2	Cartographie des zones de forte pente	Continu	Rapport inventaire d'exploitation Base de données cartographique
HVC 4.2	Protection des zones de forte pente : Pas d'exploitation sur pentes supérieures à 50%, pas de débusquage sur pentes > 30%, pas de débardage sur pentes > 20%, pas de route sur pentes > 12%	Continu	Procédures et Instructions de Travail dont « Tracé débardage » Rapport BCN Suivi des indicateurs annuels
HVC 5 / HVC 6	Cartographie, délimitation matérielle et protection des séries agricoles et des sites particuliers	Continu	Procédure et Instruction de travail du Social Externe PV de réunion avec les villages Enregistrement de suivi de conflit
	« Fête de la Forêt » : Formalisation du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)	Continu	PV de réunion avec les villages
	Code de Bonne Conduite des travailleurs : formation continue au respect des HVC 5 & 6	Continu	Fiche de circuit d'accueil

VII Synthèse zones de gestion des HVC

❖ CFAD Precious Woods CEB

MIS À JOUR 03/04/2026		CATÉGORIE HVC										
ZONE DE GESTION DES HVC	Superficie (ha)	1.1	1.2 Faune	1.2 Flore	1.3	1.4	2	3	4.1	4.2	5	6
Baïs, salines, marigots	618,27		x			x		x				
Falaise d'Okondja	5 506,51				x			x				
Marécages de la Loubi	944,66		x			x						
Micro-habitats (fougères, rochers, savanes recolonisées)	371,20		x			x		x				
Forêt à fort taux d'endémisme	674,00			x	x							
Réserve de Bambidie	436,48			x				x				
Réserve de Lékori	1 389,72			x								
Reserve forêts mature de Milolé (Bloc 1)	3 493,98			x	x			x				
Reserve forêts mature de Milolé (Bloc 3)	1 356,26			x	x			x				
Réserve forêts sans okoumé	14 531,66			x			x					
Savane de l'Ogooué	2 781,05		x			x						
Savane pont Marshall	2 581,02		x									
Séries agricoles	3 628,00										x	
Série de protection des pentes	189,00									x		
Sites culturels (hors séries agricoles)	Donnée ponctuelle											x
Zone tampon cours d'eau majeurs	3 179,13								x			
Zone tampon cours d'eau mineurs	1 295,86								x			
Zone tampon PN Ivindo	7 788,00	x										
TOTAUX	50 764,79	7 788	7 296	21 882	11 031	4 715	14 532	11 783	4 475	189	3 628	-
% CFAD*	8,51	1,30	1,22	3,67	1,85	0,79	2,43	1,97	0,75	0,03	0,61	-
PFI Okondja hors Réserve forêts sans okoumé	49 490	Non exploité, non protégé- En attente des conclusions régionales et nationales sur les HVC et en particulier sur les HVC 2										
Surface mise en protection dans l'UFA1-bloc1	674,397	Non exploité, mis en protection - en attente des conclusions régionales et nationale sur les HVC										

Mis à jour le 03/04/2026		SUIVI ANNUEL DES MISE EN CONSERVATION (SUITE AUX RÉSULTATS DES INVENTAIRES D'EXPLOITATION)									
ZONE DE GESTION DES HVC DANS LA CFAD	Superficie TOTALE (ha)		2025	2026	2027	2028	2029				
HVC 1.2 / AFEI 2 (forêt mature)	0	0	0	0	0	0	0				
HVC 1.3 / AFEI 2 (espèces endémiques)	0	0	0	0	0	0	0				
HVC 1.4 / AFEI 2 (concentration saisonnière d'espèces)	0	0	0	0	0	0	0				
HVC 2 / AFEI 4 (IFL)	49 449	49449	0	0	0	0	0				
HVC 3 / AFEI 1 (Baïs, salines et marigots)	0	0	0,27	0	0	0	0				
HVC 4.1 (rivière et zone tampon)	613,86	0	269,84	344,02	0	0	0				
HVC 4.2 (protection des pentes)	0	0	0	0	0	0	0				
HVC 6 (valeurs culturelles)	0	0	0	0	0	0	0				
Zone mise en protection, non exploitée	0	0	0	0	0	0	0				

❖ CFAD PAT-TIMBER

MIS À JOUR 03/04/2026		CATÉGORIE HVC										
ZONE DE GESTION DES HVC	Superficie (ha)	1.1	1.2 Faune	1.2 Flore	1.3	1.4	2	3	4.1	4.2	5	6
Baïs, salines, marigots	-		x			x		x				
Micro-habitats (fougères, rochers, savanes recolonisées)	-		x			x		x				
Forêt à fort taux d'endémisme	-			x	x							
Séries agricoles	-										x	
Série de protection des pentes	-									x		
Sites culturels (hors séries agricoles)	-											x
Zone tampon cours d'eau mineurs	-								x			
Série de conservation cours d'eau majeurs	2 616,00								x			
TOTAUX	2 616,00	-	-	-	-	-	-	-	2 616	-	-	-
% UFG2*	18,25	-	-	-	-	-	-	-	18,25	-	-	-

Mis à jour le 03/04/2026		SUIVI ANNUEL DES MISE EN CONSERVATION (SUITE AUX RÉSULTATS DES INVENTAIRES D'EXPLOITATION)									
ZONE DE GESTION DES HVC DANS L'UFG2	Superficie TOTALE (ha)	2022	2023	2024	2025	2026					
HVC 1.2 / AFEI 2 (forêt mature)	0										
HVC 1.3 / AFEI 2 (espèces endémiques)	0										
HVC 1.4 / AFEI 2 (concentration saisonnière d'espèces)	0										
HVC 2 / AFEI 4 (IFL)	2 159	1325,910	285,734	436,632		110,501					
HVC 3 / AFEI 1 (Baïs, salines et marigots)	0										
HVC 4.1 (rivière et zone tampon)	0,00										
HVC 4.2 (protection des pentes)	0										
HVC 6 (valeurs culturelles)	0										
Zone mise en protection, non exploitée	0										